



eGovernment-Symposium

3 mai 2013, Delémont



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Chancellerie fédérale ChF
Section Droits politiques

Vote électronique

Un projet commun de la Confédération et des cantons



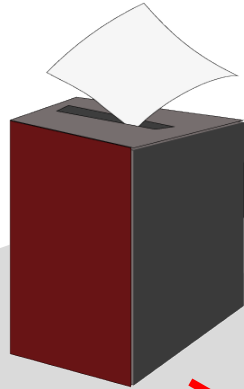
Geo Taglioni
3 mai 2013



Digitalisation des droits politiques

1. Votations

(ZH), BE, LU, (UR, OW), FR,
SO, BS, SH, SG, GR, AG, TG,
(VS), NE, GE

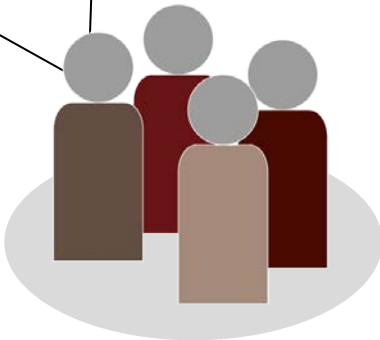


2. Elections

FR, BS, SG, GR, AG



4. Récolte de signatures électronique pour listes électorales



3. e-collecting





Avantages du vote électronique



- Aucune vote nul possible
- Les électeurs sont accompagnés au cours du processus de vote
- Elaboration plus rapide de statistiques
- Les électeurs suisses de l'étranger ne sont plus dépendants de la poste
- Possibilité pour les malvoyants de voter et d'élire indépendamment pour la première fois



Les défis du vote électronique

Favoriser l'acceptation et la confiance



La sûreté avant tout

Examen et ajustement des processus existants





But



- **But à moyen terme:**

Jusqu'à fin 2013, la moitié des Suisses de l'étranger peut voter par voie électronique lors des votations.

En 2015, la grande majorité devrait avoir recours au vote électronique lors des prochaines élections fédérales

- **But à longue terme:**

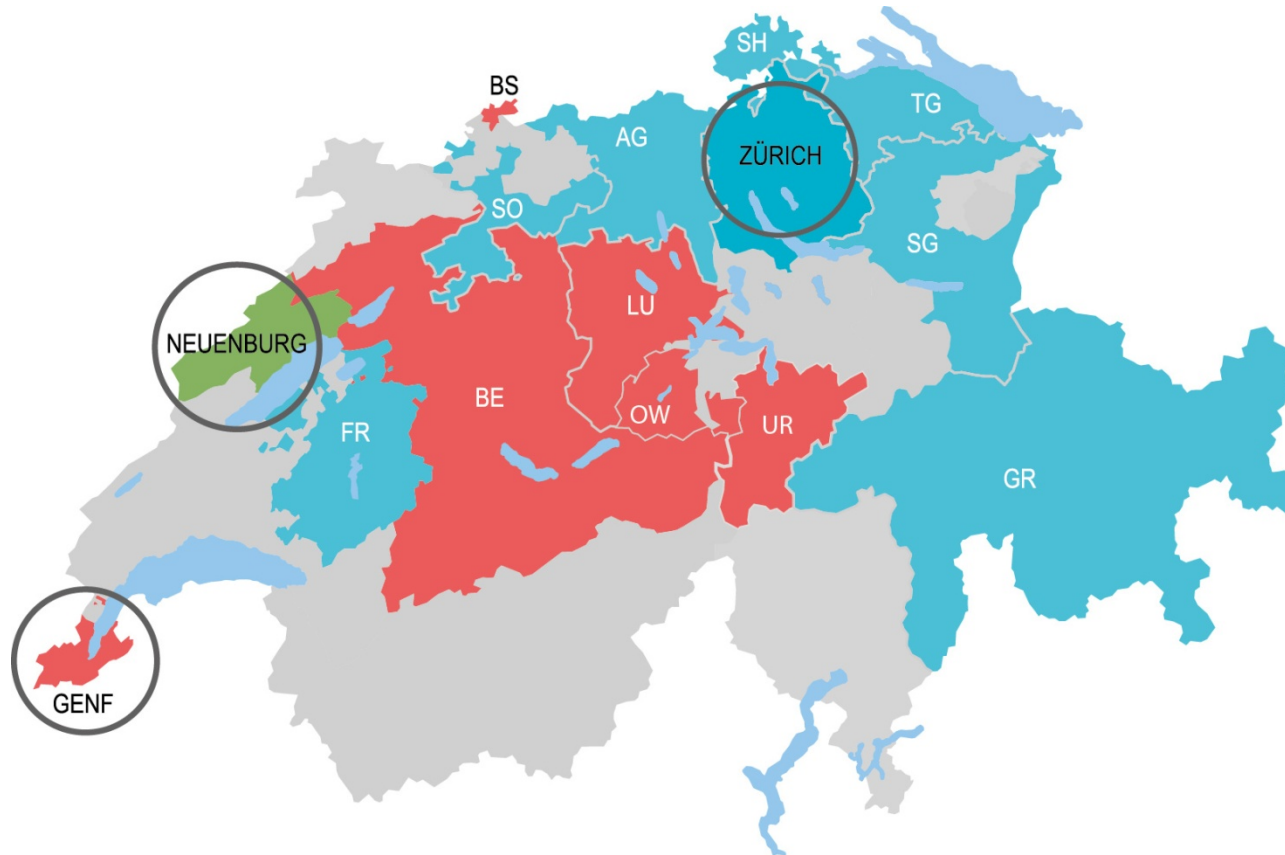
Extension à l'ensemble du corps électoral

→ Introduction du VE comme troisième canal de vote (complémentaire au vote aux urnes et par correspondance)

→ **Calendrier défini par les cantons**



Les cantons avec vote électronique



- Bleu Consortium / Copie du système de zurichois
- Rouge Système genevois et cantons hébergés
- Vert Système de neuchâtelois (Guichet unique)



Feuille de route Vote électronique

Cinq domaines d'intervention:

1. Stratégie commune Confédération/cantons
2. Sûreté
3. Extension
4. Transparence
5. Coûts





Facteurs de succès

- Introduction contrôlée et par étapes
- Planification commune
- Approche fédéraliste
- Collaboration avec le monde scientifique





Etapes 2013

- Troisième rapport du Conseil fédéral sur le Vote électronique
- Révision des bases juridiques
 - Ordonnance sur les droits politiques (ODP)
 - Création d'un nouveau règlement technique (TR VE)
- Mise en place des nouvelles exigences





Merci pour votre attention!





eGovernment-Symposium

3 mai 2013, Delémont